

WCC-2012-Res-125-FR

Promotion du Réseau d'observation de la biodiversité Asie-Pacifique (AP-BON)

RECONNAISSANT que la biodiversité est très importante pour le développement économique, social et durable, ainsi que pour la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays ;

REMARQUANT que, la dégradation de la nature, de ses structures et de ses fonctions a des incidences en fin de compte sur la vie des générations futures ;

RAPPELANT la décision X/7 de la 10^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui a invité le Réseau d'observation de la biodiversité du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO BON), travaillant par l'intermédiaire de différentes organisations, notamment le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC) et l'UICN, à publier un document d'information portant sur l'applicabilité des systèmes d'observation de la biodiversité au soutien des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, dans le but d'évaluer les capacités d'observation qui se rattachent aux objectifs énoncés dans le *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020* ;

RECONNAISSANT que l'observation et la surveillance continue de l'état de la biodiversité et des services écosystémiques naturels jouent un rôle crucial dans la conception et la mise en œuvre d'interventions réussies pour la conservation de la nature et l'utilisation durable des ressources naturelles, notamment dans les forêts, les prairies, les zones humides, les terres agricoles, les zones urbaines à dominante humaine, les zones côtières et les océans, les déserts et la toundra alpine, sur le plan local, national, régional et mondial ;

RECONNAISSANT ÉGALEMENT que l'intégration des activités actuelles d'observation de la biodiversité dans la région Asie-Pacifique est une action essentielle pour *Valoriser et conserver la nature*, l'un des trois domaines du *Programme de l'UICN 2013-2016* ;

SACHANT que GEO BON a été créé dans le cadre du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) en vue de mettre en place un réseau mondial d'observation de la biodiversité chargé de collecter, gérer, partager et analyser des données et des informations relatives à l'état et aux tendances de la biodiversité mondiale et de permettre la prise de décisions favorisant la conservation et une meilleure gestion des ressources naturelles, et que le Réseau d'observation de la biodiversité Asie-Pacifique (AP-BON), a été établi dans un but similaire ;

REMERCIANT le Ministère de l'environnement du Japon du soutien généreux qu'il a apporté à l'AP-BON depuis 2009 et le Ministère de l'environnement de la République de Corée, qui a accepté de parrainer la présente motion à l'appui de l'AP-BON ;

SACHANT que ce BON régional intègre les activités nationales d'observation de la biodiversité du Japon (J-BON), de la République de Corée (K-BON), du Népal (N-BON) et du Bangladesh (B-BON), et que la mise en place d'activités similaires est encouragée dans d'autres pays de la région Asie-Pacifique ;

SOULIGNANT que le réseautage des activités d'observation de la biodiversité accroîtra les synergies pour la conservation de la diversité biologique sur le plan local, national, régional, et mondial ; et

RAPPELANT EN OUTRE qu'il pourrait être remédié à certaines lacunes existantes des réseaux d'observation de la biodiversité en utilisant les mécanismes de l'UICN et les capacités des réseaux de Membres de la région Asie-Pacifique ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. PRIE INSTAMMENT les États et les organismes gouvernementaux Membres de l'UICN de la région Asie-Pacifique :
 - a. d'apporter leur appui aux activités des réseaux existants d'observation de la biodiversité, de façon à ce que ceux-ci soient pleinement fonctionnels dans leurs pays ;
 - b. d'encourager l'articulation de leurs activités avec les activités des réseaux régionaux et mondiaux au moyen de l'AP-BON; et
 - c. d'encourager la création de réseaux d'observation de la biodiversité dans les pays où il n'en existe pas encore.
2. ENCOURAGE les Membres non gouvernementaux de l'UICN dans la région Asie-Pacifique à :
 - a. participer activement aux activités des réseaux existants d'observation de la biodiversité ;
 - b. collaborer avec d'autres acteurs concernés pour créer un réseau d'observation de la biodiversité dans tout pays qui en est dépourvu ; et
 - c. s'efforcer d'articuler leurs activités avec celles des réseaux régionaux et mondiaux d'observation de la biodiversité par le biais de l'AP-BON.
3. ENCOURAGE les gouvernements de tous les pays de la région Asie-Pacifique à renforcer leur soutien aux réseaux d'observation de la biodiversité de leur pays et, dans ce but :
 - a. de créer des structures de gouvernance de ces réseaux ;
 - b. de mettre en place des infrastructures de réseau afin d'articuler les réseaux d'observation existants ;
 - c. d'apporter leur appui aux activités de recherche et de surveillance continue ; et
 - d. d'encourager les activités de sensibilisation, d'éducation et de renforcement des capacités.
4. PRIE la Directrice générale :
 - a. d'encourager les Membres et les Commissions de l'UICN à promouvoir activement la création et le fonctionnement de réseaux d'observation de la biodiversité dans la région aussi bien qu'à l'échelle mondiale ; et
 - b. de promouvoir le renforcement des capacités à l'intérieur du réseau, de façon à produire des informations utiles sur l'état des espèces et des écosystèmes.
5. INVITE la Directrice générale et les Commissions de l'UICN à utiliser les informations produites par l'AP-BON pour l'élaboration des listes d'espèces menacées et en danger, ainsi que pour la gestion durable des écosystèmes et des aires protégées, selon qu'il conviendra.

L'État Membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion pour les raisons données dans la déclaration générale des États-Unis sur le processus des résolutions de l'UICN.